

« Les jeunes et le travail : salarié ou à son compte ? »

Un sondage mené par OpinionWay pour l'UAE dans le cadre de son Observatoire co-édité avec la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires à l'occasion du 24^{ème} Salon des Entrepreneurs de Paris, auprès d'un échantillon représentatif de 1006 jeunes Français âgés de moins de 30 ans

**6 jeunes sur 10 envisagent d'entreprendre un jour !
(deux fois plus que la moyenne nationale)
26% des jeunes se désintéressent déjà du statut de CDI...**

Alors que le taux de chômage des jeunes est particulièrement élevé (25,1%¹) et que les générations Y et Z semblent bousculer les modes de travail traditionnels, l'Observatoire de l'Auto-Entrepreneuriat s'est intéressé au regard que portent les jeunes sur le travail (saliariat ou travail indépendant), mais aussi sur leurs attentes en matière de politique à mener dans ce domaine.

LES JEUNES RECHERCHENT DANS LE TRAVAIL L'ÉPANOUISSEMENT ET LA LIBERTÉ PLUS QUE LA SÉCURITÉ

Dans un contexte économique difficile, les jeunes affichent un regard paradoxalement très positif sur le travail : 80% des jeunes se déclarent satisfaits de leur situation professionnelle et 70% s'estiment optimistes quant à la suite de leur parcours professionnel.

Pour les jeunes interrogés, le travail doit aujourd'hui remplir des aspirations plus personnelles, contribuer à l'épanouissement individuel et préserver un équilibre de vie. Ils accordent ainsi la même importance à l'**épanouissement (44%)** qu'à la rémunération (45%), juste devant l'équilibre vie privée/vie professionnelle (39%). **Seulement 27% des jeunes recherchent la sécurité de l'emploi**, qui arrive au même niveau que le contenu des missions (30%) ou l'ambiance de travail (28%). Leurs priorités évoluent donc et, même s'il reste un objectif pour la majorité des jeunes, le CDI n'a plus autant de succès : un jeune sur quatre (**26%**) déclare être **de moins en moins attirés par le CDI, voire pas du tout**. Dans leurs projections professionnelles également, la grande entreprise ne semble plus être le modèle unique d'employeur idéal pour 76% d'entre eux. En tête des réponses, le projet « d'être son propre patron » fait presque jeu égal avec celui de « travailler dans une grande entreprise » (respectivement 22% et 24%). Viennent ensuite la PME (21%), la start-up (11%), le secteur public (10%), les TPE (7%) et les associations ou ONG (5%). **Pour près de 4 jeunes sur 10 (39%) l'employeur idéal serait donc une petite entreprise (TPE, PME ou startup).**

La liberté et l'autonomie apparaissent enfin comme des motivations croissantes des jeunes qui citent, comme leviers d'épanouissement dans leur vie professionnelle, à **85% l'évolution des modes de travail** (coworking, télétravail, flex office, etc.), à **81%** la facilité de devenir travailleur indépendant au cours de son parcours et à **80%** la possibilité d'avoir plusieurs employeurs en même temps ou successivement.

UNE GÉNÉRATION DE CRÉATEURS/SLASHERS : DE LA CRÉATION AU CUMUL DE PLUSIEURS ACTIVITÉS

La rupture avec leurs aînés se manifeste en premier lieu dans leurs souhaits de parcours, puisqu'ils sont **60% à envisager de se mettre à leur compte**, de reprendre ou de créer une entreprise, soit **deux fois plus que la totalité de la population (30%²)**, et un quart d'entre eux (26%) compte passer à l'acte d'ici deux ans, ce qui représente **près d'1,5 million d'entrepreneurs potentiels à court terme** si l'on se projette sur l'ensemble de la population.

Une volonté d'entreprendre qui se retrouve dans leur manière d'envisager leur parcours professionnel, où le travail indépendant a pris toute sa place et où le salariat n'est plus le modèle unique.

Seuls 46% envisagent leur carrière en tant que salarié uniquement, **54% pensent se mettre un jour à leur compte, soit à titre exclusif (18%), alternatif avec le salariat (11%) ou cumulatif (25%)**. Travailler à son compte présente selon eux plusieurs avantages : l'autonomie (40% apprécient le fait d'être leur propre patron), la liberté dans les méthodes de travail (35%), l'organisation des horaires (30%), le choix des missions (26%) ou enfin une source d'épanouissement personnel (28%). A l'inverse, ils reprochent au salariat la monotonie et la mono-activité (39%), le fait de travailler pour un projet qui n'est pas le sien et de ne pas choisir ses missions (34%) et le système hiérarchique (33%).

Pour Xavier Kergall, Directeur général du Salon des Entrepreneurs: *« Il y a deux fois plus de créateurs potentiels chez les jeunes que chez la moyenne des Français. C'est le signe du potentiel de notre économie, mais aussi de sa mutation. L'emploi de demain ne sera pas le CDI, mais sera fait aussi bien de travail salarié que de travail indépendant, c'est-à-dire d'activités. »*

La création d'entreprise est donc une réponse à des aspirations personnelles mais aussi un moyen de contourner les failles du système. La volonté de se mettre à son compte signifie peut être **une appréhension du marché du travail** salarié, liée à la peur du chômage. Interrogés sur la valeur du CDI, les jeunes laissent ainsi transparaître son caractère inaccessible : **81% jugent qu'il est difficile à atteindre, voire très difficile même pour 23%** d'entre eux. A l'inverse, 37% jugent qu'il est aujourd'hui facile de se mettre à son compte.

LES ATTENTES DES JEUNES : UNE PROTECTION DE L'ACTIVITÉ ET UNE RÉFORME DU SYSTÈME ÉDUCATIF

Pour autant, les jeunes ne portent pas moins un regard réaliste sur la création d'entreprise et sont conscients des freins qui peuvent entraver leur route : les risques financiers (52%), l'incertitude sur le revenu (46%), le manque de couverture sociale – droit au chômage, indemnités journalières pour une maladie ou un accident – (37%), la lourdeur administrative (29%), le fait d'être perçu comme n'ayant pas une situation stable – difficulté pour louer un logement, obtenir un crédit, ouvrir un compte bancaire – (28%).

Des mesures politiques innovantes pourraient permettre de lever ces freins. **81% des jeunes souhaitent une indemnisation des indépendants en cas de perte subite d'activité ainsi qu'une convergence de la protection sociale avec celle des salariés**. Viennent ensuite le rapprochement entre les systèmes de retraite des indépendants et des salariés pour 77%, la portabilité des droits sociaux au même titre que les salariés et l'accès au futur compte personnel d'activité pour 76%, enfin l'augmentation des plafonds de chiffre d'affaires du régime de l'auto-entrepreneur pour 70%.

Pour François Hurel, Président de l'Union des Auto-Entrepreneurs : *« Il est urgent de donner aux entrepreneurs de nouvelles protections et de sortir de la discrimination entre salariés et travailleurs indépendants sur laquelle repose notre modèle de protection sociale en enclenchant une véritable convergence des protections. Cela passe d'abord par la mise en place d'amortisseurs sociaux ouverts*

aux indépendants et notamment une allocation perte subite d'activité qui serait financée conjointement avec les donneurs d'ordre. La puissance de l'économie collaborative nous invite également à repenser le modèle du travail vers plus de souplesse et d'innovation et à reformer la question de la requalification ».

C'est sur leur préparation à intégrer le monde du travail que les jeunes se montrent les plus sévères : **55% considèrent que le système éducatif ne les forme pas correctement pour s'adapter à l'évolution des activités (mécanisation, nouveaux outils, nouveaux enjeux numériques...), 67% qu'il prépare mal à intégrer le marché du travail et 79% qu'il prépare mal à se lancer dans l'entrepreneuriat ou à son propre compte.** La réforme du système éducatif vers une meilleure préparation au marché du travail est d'ailleurs leur première attente pour améliorer l'emploi des jeunes (50%). Viennent ensuite une diminution des charges spécifiquement pour les jeunes (36%), l'adoption d'un contrat unique dans lequel se fondraient les CDD et CDI (30%), la meilleure équité des droits sociaux entre travailleurs indépendants et travailleurs salariés (29%), un droit du travail plus flexible (24%), des emplois aidés (21%).

¹ Source : Insee, enquêtes « emploi » annuelles (3^{ème} trimestre 2016)

² Source : sondage OpinionWay pour l'UAE à l'occasion du Salon des Entrepreneurs Marseille Provence-Alpes-Côte d'Azur 2016 réalisé en ligne du 20 au 22 septembre 2016 auprès d'un échantillon de 1040 personnes représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus

LE TRAVAIL, PAROLES DE JEUNES

Dans le prolongement de ce sondage, l'Union des Auto-Entrepreneurs a mené avec le soutien de la Fondation Le Roch Les Mousquetaires une étude qualitative sur le regard que portent les jeunes sur le travail. S'appuyant sur une vingtaine d'entretiens d'une heure auprès de jeunes d'horizons différents (salariés, créateurs, startupper, chômeurs, diplômés et non diplômés, auto-entrepreneurs, collaborateur de plateformes numériques...), elle restitue de manière fidèle leur parole sous formes de verbatim autour de 7 grandes thématiques :

- *Le Travail, c'est quoi ? Les valeurs qu'associent les jeunes au travail*
- *Génération « instabilité » : un choix ? Du chômage au CDI, les réalités du travail*
- *Le désenchantement du travail*
- *L'entreprise d'hier, d'aujourd'hui et de demain*
- *Travail indépendant versus travail salarié. Opposition, complémentarité ou rapprochement*
- *Parcours contre carrières*
- *Le collaboratif et la plateforme. Pratiques et limites*

Pour consulter l'étude : <http://www.union-auto-entrepreneurs.com/jeunes/>

MÉTHODOLOGIE

Sondage réalisé auprès d'un échantillon de 1006 jeunes, représentatif de la population française âgée de 18 à 29 ans, selon la méthode des quotas, interrogés par Internet, sur système CAWI, entre le 2 et le 5 janvier 2017.

Toute publication totale ou partielle doit impérativement utiliser la mention complète suivante : « Sondage OpinionWay réalisé pour l'UAE et la Fondation Le Roch Les Mousquetaires à l'occasion du Salon des Entrepreneurs de Paris 2017 ».

À PROPOS DE L'UNION DES AUTO-ENTREPRENEURS

Organisation reconnue par les Pouvoirs Publics, l'UAE a pour mission de promouvoir et de défendre le régime de l'auto-entrepreneur et d'accompagner ces derniers tout au long de leur projet, de l'installation au développement.

L'UAE assure gratuitement la diffusion des connaissances en mettant à la disposition de tous les auto-entrepreneurs une série d'informations et de services proposés par plusieurs partenaires officiels (CCI France, Fondation Le Roch-Les Mousquetaires, APCE, CIC, CSOEC, RAM, SAGE, Groupe La Poste) via son site web (www.union-auto-entrepreneurs.com) et également via son programme d'accompagnement « le Pass UAE » et ses actions de proximité en région. Inspiration à poursuivre sur : <http://www.union-auto-entrepreneurs.com/qui-sommes-nous>

À PROPOS DE LA FONDATION LE ROCH-LES MOUSQUETAIRES

Reconnue d'utilité publique depuis plus de 10 ans, la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires mobilise les énergies et les ressources en accompagnant des projets audacieux aux enjeux économiques et sociétaux majeurs :

- Encourager et soutenir l'esprit d'entreprendre : soutenir les projets les plus dynamiques synonymes de développement économique des territoires est un enjeu central de la Fondation. A ce titre, elle soutient l'UAE en co-éditant l'Observatoire des Auto-Entrepreneurs. Parallèlement, elle accompagne les auto-entrepreneurs les plus motivés dans leur développement avec le « Prix Audace ». De même, elle est aux côtés des jeunes créateurs d'entreprises qui ont besoin d'aide pour lancer leurs activités. Tel est l'esprit des Prix « Coup de Pouce Le Roch-Les Mousquetaires » qui récompensent les meilleurs business plans dans le cadre de concours organisés en collaboration avec les grandes écoles et incubateurs de talents (HEC Entrepreneurs, IMT Nantes, EDHEC Lille, AVRUL Limoges, NEOMA Rouen...);

- Promouvoir l'engagement humain en matière de santé, d'esprit civique et de solidarité : la Fondation soutient plusieurs équipes de recherche médicale de l'Institut Pasteur pour la sécurité alimentaire. D'autre part, elle aide les bénévoles sauveteurs des stations SNSM de proximité en participant à leur équipement.

À PROPOS DU SALON DES ENTREPRENEURS

Dédié à l'émergence et à la croissance des entreprises (création, reprise, franchise, développement, financements, innovation, transmission...), le Salon des Entrepreneurs est le plus grand rassemblement de créateurs et chefs d'entreprises en France.

À la fois révélateur des nouvelles tendances entrepreneuriales et véritable outil pratique pour les dirigeants d'entreprises, le Salon des Entrepreneurs propose également un formidable espace de rencontres et d'échanges qui favorise chaque année la création et le développement des entreprises.

Avec 4 rendez-vous chaque année (en février à PARIS, en juin à LYON, en octobre à MARSEILLE et en novembre à NANTES), le Salon des Entrepreneurs réunit désormais plus de 100 000 visiteurs par an, face à 750 partenaires et exposants, 500 conférences et ateliers, 70 espaces de consultations, 25 débats d'actualité et plus de 250 personnalités...



LE SALON DES ENTREPRENEURS DE PARIS 2017 :

Dates : Mercredi 1^{er} & jeudi 2 février 2017

Lieu : Palais des Congrès de Paris – 2, Place de la Porte Maillot

Horaires : de 9h à 19h le mercredi / de 9h à 18h30 le jeudi

Chiffres clés :

- 68 000 visiteurs attendus
- 200 conférences & ateliers
- 300 stands, espaces conseils & animations
- 150 personnalités emblématiques
- 2000 experts mobilisés
- 11 temps forts & débats d'actualités

Programme complet et inscriptions : www.salondesentrepreneurs.com

Hashtag officiel : #SDE2017

Contacts Salons des Entrepreneurs & accréditations :

Florence Gillier Communication

Virginie BELLOIR : virginieb@fgcom.fr

Valérie HACKENHEIMER : valerieh@fgcom.fr

01 41 18 85 55 - 06 46 05 26 31 - 06 12 80 35 20

Contacts Union des Auto-Entrepreneurs :

Agence IMédia

Elodie JAMET : ejamet@imedia-conseil.fr

Isabelle MAURIAC : imauriac@imedia-conseil.fr

01 43 38 75 35 - 06 27 70 71 60